



FONDATION
DAVID SUZUKI
Un monde. Une nature.



équiterre



Montréal, 4 décembre 2019

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

c.c.

Monsieur Éric Girard, Ministre des Finances

Objet : Demande budgétaire – 100 millions pour la conservation

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs années, nos organisations respectives insistent sur l'importance de protéger les milieux naturels au Québec. Protéger et restaurer notre territoire, c'est le rendre plus résilient aux effets des changements climatiques, au bénéfice de la population et de la biodiversité.

Dans son budget 2018, le gouvernement fédéral a inscrit un montant de 500 millions de dollars visant à créer un nouveau Fonds de la nature d'un milliard de dollars en partenariat avec les organismes à but non lucratif, les provinces et les communautés autochtones. Ce fonds doit permettre de préserver des terres privées et publiques, de soutenir les efforts des provinces dans la protection des espèces et des territoires et finalement, à reconnaître et appuyer le leadership des peuples autochtones dans la mise en place de mesures de conservation et de gestion du territoire.

Ce fonds fédéral, aujourd'hui accessible, a pour but de « soutenir la protection des écosystèmes, des paysages et de la biodiversité ». Il cherche notamment à stimuler l'atteinte de 17 % du territoire en aires protégées ou par d'autres mesures de conservation d'ici 2020, cible adoptée dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et aux Objectifs d'Aichi pour l'ensemble des pays signataires, que le Québec souhaite également atteindre.

Or, le Fonds de la nature du Canada exige une importante contrepartie : pour avoir accès à ces fonds fédéraux, le Québec doit également mettre l'épaule à la roue. Nous demandons donc au Gouvernement du Québec d'investir 100 millions sur 5 ans pour la conservation, afin de permettre l'injection de fonds fédéraux au Québec.





FONDATION
DAVID SUZUKI
Un monde. Une nature.



équiterre



Dans un contexte d'urgence climatique et de la crise de la biodiversité, le Québec a maintenant une opportunité unique de rehausser son niveau d'ambition en matière de conservation de la nature grâce à ce mécanisme de co-financement de projets.

Nous vous encourageons donc à établir une mesure budgétaire au Québec qui permettrait aux organisations de conservation des milieux naturels de :

- Contribuer à l'atteinte du 17 % protection du territoire;
- Positionner avantageusement le Québec pour l'atteinte de cibles plus ambitieuses d'ici 2030;
- Établir des partenariats avec les gouvernements, les municipalités, les entreprises et les communautés autochtones afin de préserver des zones écologiquement sensibles;
- Maintenir les infrastructures naturelles nécessaires à la prévention des inondations;
- Poursuivre la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 en protégeant et en restaurant des sources d'eau potable;
- Mettre en œuvre des actions en lien avec le Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, en protégeant et en rendant accessibles les milieux naturels riverains au fleuve;

Au sortir des inondations historiques de 2017 et de 2019, le Québec doit reconnaître pleinement le rôle essentiel joué par les infrastructures naturelles, que sont nos forêts, nos milieux humides et les zones de conservation. Les milieux naturels captent les eaux de ruissellement, réduisent les impacts des inondations sur son territoire et contribuent à la qualité de vie des citoyens.

L'établissement d'un réseau d'aires protégées au Québec doit se déployer en fonction de la représentativité des écosystèmes et en favorisant son interconnectivité. Nous considérons que le secteur sud du Québec doit faire l'objet d'attentions particulières. Ce secteur offre des services écologiques à la plus grande partie de notre population, les pressions anthropiques sur les écosystèmes y sont les plus fortes et on y retrouve la plus grande concentration d'espèces menacées.

En finançant les projets de conservation au Québec, il s'agira d'un legs environnemental positif au bénéfice de l'ensemble de la population actuelle et future.

En espérant que cette demande sera accueillie favorablement et qu'elle se reflétera dans le budget 2020-2021 du Gouvernement du Québec, veuillez recevoir, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

11 signataires :





Karel Mayrand
Directeur pour le Québec
Fondation David Suzuki

Sophie Paradis
Directrice pour le Québec
WWF-Canada

Alain Branchaud
Directeur général
SNAP Québec

Marc Bureau
Président
Regroupement national des conseils régionaux
de l'environnement du Québec

Pascal Bigras
Directeur général
Nature-Action Québec

Sylvain Perron
Coordonnateur
Mouvement Ceinture Verte

Véronique Vermette
Directrice générale
Réseau de milieux naturels protégés

Mélanie Lelièvre
Directrice générale
Corridor appalachien

Alice-Anne Simard
Directrice générale
Nature Québec

Colleen Thorpe
Directrice générale
Équiterre

Christian Savard
Directeur général
Vivre en ville

